

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

**PRESENTS** : Messieurs M BUGAUD, E. FARGIER, G.DOZ, A. BASTIDE M. BOUSCHON, S. CIVIER (+ proc de G. JALADE), J. DURIEU, P. GAILLARD, B. PERRUSSET (+proc de P. ROUX), JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, D. BERAL (+proc de G. FANGIER), J. SOUBEYRAND, M. DEVES, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de R. THIOLLIERE), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE et P. MANENT  
Mesdames M. ALLAMEL, F. DUMAS, MN. DURAND (+proc de A. LOYET), C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE (+ proc de J-C FLORY).

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 37

Procurations : 7

Votants : 44

Absents : 11

Date de convocation : 22/05/2019

**Absents** : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, P. MAISONNEUVE, F. JOUFFRE, R. MOULIN, J. DAURY, J. SEBASTIEN, et Mesdames M. DUBOIS, F. NOGIER, N. BARACAND et C. GARCIA

En présence des suppléants non votants

**Secrétaire de séance** : Monsieur S. CIVIER

**Objet** : Marché de fournitures courantes 2019-07 : fourniture de CARBURANTS

Est rappelé à l'assemblée, la délibération DEL 07032019-07 du 07 MARS 2019 autorisant le Président au lancement d'une procédure d'appel d'offres en vue de la passation d'un marché public pour la fourniture de carburants avec cartes d'accréditation pour les parcs de véhicules de la CCBA.

S'agissant d'une procédure formalisée, et à l'issue des publications réglementaires (BOAMP, JOUE notamment), la commission d'appel d'offres a été appelée à émettre un avis et faire un choix après analyse des trois offres reçues.

Ainsi, le 14 MAI 2019, elle a procédé au classement des offres, sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation. La représentante de la DDPP de Valence (contrôle marchés publics) et Mr le Trésorier, invités, étaient absents excusés.

Les notes finales obtenues par les candidats ayant été établies à :

**Pour le lot 1 Fourniture de carburant pour le Parc du service Prévention et Gestion des Déchets**

THEVENIN DUCROT : 98/100 EDENRED FLEET PRO : 66.597/100 TOTAL MARKETING : 0/100

**Pour le lot 2 Fourniture de carburant et services associés pour le parc automobile de la CCBA**

-TOTAL MARKETING : 98/100 EDENRED FLEET PRO : 66.892/100

La CAO a décidé d'attribuer les marchés aux candidats arrivés en première position du classement, à savoir : Lot 1 :THEVENIN DUCROT Lot 2 : TOTAL MARKETING.

Il est donc proposé au conseil communautaire de valider le choix de la CAO et le rapport de présentation et autoriser le Président à signer les marchés avec THEVENIN DUCROT et TOTAL MARKETING étant précisé ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20190528-DEL28052019-11-  
DE  
Date de télétransmission : 03/06/2019  
Date de réception préfecture : 03/06/2019

- le montant prévisionnel du marché, pour la durée globale, est estimé à 492 000 euros HT (480 000€ pour le lot 1 et 12 000€ pour le lot 2) ;
- la durée est fixée à 48 mois (4 ans). S'agissant d'un accord cadre le marché n'est pas renouvelable ;

**Le Conseil Communautaire, après avoir eu connaissance du rapport précité, et en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- de valider le choix de la commission d'appel d'offres;
- d'autoriser le Président à signer les actes d'engagements avec les prestataires THEVENIN DUCROT (lot 1) et TOTAL MARKETING (lot 2) ;
- de charger le Président d'engager les formalités de dépôt auprès du service du contrôle de légalité et déclarations auprès des administrations concernées (REAP, ...).

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 3 juin 2019  
Le Président, Louis BUFFET

